



Ville de
Senneterre

**NOUS
RECRUTONS**



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Relevant du conseil municipal et travaillant en étroite collaboration avec la mairesse, le titulaire du poste agit comme lien principal entre le conseil, les comités et les fonctionnaires municipaux. Il planifie, dirige, coordonne et contrôle les différentes activités requises à la réalisation de la mission, dans le respect des lois et règlements.

Le directeur général élabore des plans d'action et des stratégies, guide son équipe dans la mise en place et la réalisation de ceux-ci, tout en favorisant le développement et l'autonomie de chacun de ses collaborateurs, pour l'atteinte des objectifs établis. Il prépare les budgets (7,5 M) et s'assure que le suivi et le contrôle des dépenses s'effectuent dans le respect des principes de saine gestion. Responsable des ressources humaines et de l'application de la convention collective, il utilise les ressources humaines de façon équitable en favorisant l'épanouissement de chacun d'eux. Soucieux d'accroître le bien-être de la population, il est à l'écoute de leurs besoins et assure une représentation constante auprès de divers groupes et lors d'événements spéciaux.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme universitaire de 1er ou de 2e cycle dans une discipline appropriée, plusieurs réalisations importantes à son actif et une expérience de niveau cadre d'au moins 5 ans.
- Expérience dans le milieu municipal et bonne connaissance des lois et règlements. Très bonne connaissance de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Posséder une bonne connaissance des logiciels de la Suite Office et municipaux.
- Le bilinguisme est un atout.

APTITUDES ET QUALITÉS

- Excellent motivateur, rassembleur et bon communicateur
- Capable de transmettre ses connaissances et de déléguer

CONDITIONS DE TRAVAIL

La Ville de Senneterre offre une rémunération et des conditions de travail concurrentielles (assurances collectives, régime de retraite, etc.).

ville.senneterre.qc.ca/fr/emplois

